



DESCRIPTION DU CONCOURS

Charpenterie

POST-SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Les compétences sont indiquées en détail dans les sections 2.4 ou 3.2 (à terminer SCC) de la Description de concours et, s'il y a lieu, dans les documents du projet et ceux connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/en/skill_area/carpentry/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à exécuter en toute sécurité certaines tâches selon des pratiques généralement reconnues en charpenterie.

2.3 Durée du concours

Durée totale du concours : 12 heures – Jour 1 : 7 heures; Jour 2 : 5 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Qualité, précision et minutie dans le travail effectué pour réaliser le projet.
- Entretien de l'aire du concours.
- Capacité de travailler de manière sécuritaire du début à la fin des travaux et de gérer les matériaux efficacement.
- Compétences préalables : planification du travail⁷, interprétation des plans⁵ et des spécifications, comprenant (élévations, sections et détails) la réalisation de calculs propres à la construction¹, et utilisation efficace et de manière sécuritaire des outils manuels et électriques.

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve (dessins isométriques)	Décembre 2025

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Le projet sera réalisé avec des mesures en unités métriques (les plans seront en unités métriques uniquement)^{1, 5, 7}
- Mesure et disposition des éléments¹
- Coupe des matériaux
- Assemblage des composants⁷
- Construction de charpente selon les méthodes traditionnelles
- Les travaux de construction peuvent englober un plancher, un mur, un toit et des finitions⁷

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problèmes

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scie circulaire sans fil de 7 ¼ po et lames
- Perceuse et visseuse à chocs sans fil
- Scie sauteuse sans fil avec lame
- Piles nécessaires
- Deux chevalets de sciage par personne
- Escabeau d'au moins 2 marches
- Équerre de charpentier
- Ruban à mesurer de 8 m (26 pi)
- Rabot de coupe
- Mèche à bois, diam 1 po x 6 po
- Pointe carrée n° 2 de tournevis
- Tous les matériaux et le matériel de fixation

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Ceinture ou tablier de menuisier
- Niveau de 2 pi maximum
- Calculatrice (les calculatrices de construction et les appareils programmables NE sont PAS autorisés)
- Crayons à mine et gommes à effacer
- Marteaux de menuisier
- Équerre de charpente métrique ou impériale
- Butées pour équerre (style bouton)
- Équerre combinée
- Cordeau à craie
- Couteau universel avec lames
- Bloc à poncer et 2 feuilles de papier abrasif
- Pointe carrée no 2 de tournevis
- Égoïne(s)
- Ciseaux à bois (maximum 1-1/2 po)
- Fausse équerre
- Arrache-clou (patte de chat)
- Serre-joints d'une longueur maximale de 18 po
- Ensemble de clous
- Mèches (calibre à foret) 1/16 po – ¼ po
- Compas

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

REMARQUE :

Matériel non autorisé pendant le concours

- Les gabarits préfabriqués, les accessoires d'outils électriques, les outils faits maison et les notes manuscrites.

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

LES OUTILS ET LES COFFRES À OUTILS SERONT INSPECTÉS PENDANT LA SÉANCE D'ORIENTATION.

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1 mètre³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes :

- Vêtements de travail appropriés aux travaux à réaliser.
- Les chandails sans manches (camisoles), les pantalons de jogging et les pantalons courts (shorts) ne sont pas permis.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes

travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Masques protecteurs contre la poussière N95 (facultatifs)
- Protection de l'ouïe (usage obligatoire pendant le concours)

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Chaussures à embout d'acier approuvées par la CSA (port obligatoire pendant le concours)
- Casque de protection (port obligatoire pendant le concours)
- Lunettes de sécurité (port obligatoire pendant le concours)
- Gants (port facultatif pendant le concours)

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : cette liste est susceptible d'être modifiée.

TÂCHES	/100
Sécurité	10
Charpente de plancher	15
Boiserie et finition	25
Charpente de toiture	25
Structure extérieure	20
Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme	5

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Dessin et notes	• Les dessins du projet d'épreuve seront distribués le premier matin du concours. • Jusqu'à 30 % du projet affiché sur le site Web de

	SCC pourrait avoir été modifié. Le projet définitif sera distribué au début du jour 1 du concours. • Chaque jour, au début du concours et après le repas, les dessins devront rester à l'envers tant que le signal du commencement du concours n'aura pas été donné. • Les dessins doivent rester dans l'aire du concours en permanence. • Les dessins doivent être remis au Comité technique national (CTN) au moment du repas et à la fin de chaque journée du concours. • Les dessins seront numérotés et correspondront au numéro d'identification des concurrents et des concurrentes afin que chaque personne reçoive ses dessins originaux. • Il est strictement interdit de prendre des dessins en photo ou d'en faire des copies. Tout concurrent ou toute concurrente prenant des photos ou faisant des copies sera expulsé de l'aire du concours. • Il est interdit d'apporter des notes écrites qui auront été rédigées à l'extérieur de l'aire du concours (y compris celles rédigées avant le concours ou pendant les pauses et le repas). • Les notes rédigées durant l'épreuve doivent rester en permanence dans l'aire du concours.
Horaire et nettoyage	• Les concurrents et les concurrentes doivent respecter l'horaire du concours (à moins d'indication contraire de SCC ou du CTN). • Quiconque termine le projet avant la fin du délai prévu doit nettoyer son aire de travail et remettre les dessins au CTN afin de faire consigner son heure de fin des travaux. • À la fin du jour 2, les concurrents et les concurrentes devront participer à la demi-heure prévue pour le nettoyage des outils, du matériel et de l'aire du concours.
Départ de l'aire	• Les concurrents, les concurrentes, les membres du CTN, les juges et les interprètes doivent signer un registre à leur entrée et à leur sortie s'ils doivent quitter l'aire du concours pour une quelconque raison, sauf pour les pauses et le repas.

Outils et matériel	• Durant la journée d'orientation, les concurrents et les concurrentes disposeront d'une période pour vérifier la quantité et la qualité du matériel reçu (selon la liste de matériel du concours). S'il manque du matériel ou si un concurrent ou une concurrente désire remplacer une pièce de bois, il ou elle doit en aviser un membre du CTN. • Les concurrents et les concurrentes doivent bien planifier l'utilisation des matériaux. Ils en recevront la quantité exacte requise pour réaliser le projet. • Des points seront déduits pour toute demande de matériaux supplémentaires. • Aucun point ne sera déduit pour la présence de défauts naturels dans les matériaux. • Chaque concurrent ou concurrente doit garder ses matériaux et outils dans l'aire de construction assignée. • Chaque concurrent ou concurrente aura en permanence 2 piles (maximum) dans leur aire de construction. • Les piles peuvent être échangées au besoin à la station de chargement. • Des lames supplémentaires pour les scies circulaires et les scies sauteuses seront fournies sur demande. • Il est interdit d'apporter des gabarits ou des modèles préfabriqués dans l'aire du concours.
Utilisation d'un ordinateur portable, d'une tablette et d'un téléphone cellulaire personnels	• Il est interdit aux concurrents et aux concurrentes d'apporter leur ordinateur portable, tablette ou téléphone cellulaire personnel dans l'aire du concours. • Les membres du Comité technique national (CTN), les interprètes et les juges peuvent utiliser ces appareils dans l'aire du concours, avec la permission du président.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial devra en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Sécurité » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Charpente de toiture » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme » sera déclarée gagnante.

8.3 Modifications du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet test a été communiqué à l'avance aux concurrents, le NTC peut modifier jusqu'à 30 % du contenu du travail. Veuillez-vous reporter au règlement du concours.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Amos Pynn
Île-du-Prince-Édouard	Terry Boulter
Nouvelle-Écosse	Josh Hiltz
Nouveau-Brunswick	Craig Carlin
Québec	Jovan Mercier-Montminy
Ontario	Nicole Ross
Manitoba	Jamie Cole
Saskatchewan	Bradley Dutka – Président adjoint
Alberta	Paul Bettio – Président
Colombie-Britannique	Timothy Kasten
Yukon	Cory France
Territoires du Nord-Ouest	Mike McCloskey

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.